



NioBay
METALS

AGA
juillet 2026

Déclarations prospectives

Le lecteur est informé que les informations résumées dans cette présentation sont de nature préliminaire et visent à fournir un premier examen de haut niveau du potentiel économique du projet et des options de conception. Le plan de mine et le modèle économique de l'EEP comprennent de nombreuses hypothèses et l'utilisation de ressources présumées. Les ressources présumées sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour que l'on puisse leur appliquer des considérations économiques qui leur permettraient d'être classées dans la catégorie des réserves minérales, et il n'y a aucune certitude que l'EEP se réalisera.

Certaines déclarations contenues dans cette présentation peuvent constituer des "déclarations prospectives". Toutes les déclarations contenues dans cette présentation, autres que les déclarations de faits historiques, qui traitent d'événements ou de développements que l'entreprise s'attend à voir se produire, sont des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots "s'attendre à", "planifier", "anticiper", "croire", "avoir l'intention", "estimer", "projeter", "potentiel", "prévu" et des expressions similaires, ou que des événements ou des conditions "se produiront", "seraient", "peuvent", "pourraient" ou "devraient" se produire, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant les plans stratégiques de la société, ses bénéfices anticipés et l'utilisation du produit qui en découle, en particulier les résultats financiers futurs, les objectifs et calendriers de production, l'évolution des réserves et ressources minérales, les coûts d'exploitation des mines, les dépenses d'investissement, les programmes de travail, les plans de développement, les programmes d'exploration, les objectifs et les budgets, la détermination éventuelle de réserves supplémentaires, et le succès éventuel de la Société dans l'exécution de sa stratégie visant à se concentrer sur la construction de son portefeuille de propriétés. Les déclarations prospectives expriment, à cette date, les plans, estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions de la Société quant aux événements et résultats futurs. Les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques et d'incertitudes, et il n'y a aucune garantie que ces déclarations se révèlent exactes.

Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prévisionnelles sont basées sur des hypothèses raisonnables, y compris, sans limitation, que toutes les conditions techniques, économiques et financières seront remplies afin de réaliser ces événements qualifiés par la mise en garde précédente concernant les déclarations prévisionnelles, ces déclarations ne sont pas des garanties de performance future et les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux contenus dans les déclarations prévisionnelles. Les facteurs susceptibles d'entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : les prix du niobium ; l'accès à des travailleurs et consultants qualifiés ; le personnel de développement minier et de construction ; les résultats des activités d'exploration et de développement ; les risques non assurés ; le cadre et les changements réglementaires ; les vices de titres ; la disponibilité du personnel, des matériaux et de l'équipement ; la rapidité des approbations gouvernementales ; la performance réelle des installations, de l'équipement et des processus par rapport aux spécifications et aux attentes ; les impacts environnementaux imprévus sur les opérations ; les prix du marché ; la disponibilité continue du capital et du financement ; les conditions générales de l'économie, du marché et des affaires ; et la disponibilité d'autres transactions possibles. Plusieurs de ces facteurs sont discutés plus en détail dans le plus récent rapport de gestion de la Société daté du 16 mai 2023 et dans le rapport de gestion pour l'exercice terminé en décembre 2022 daté du 19 avril 2023, qui sont disponibles sur le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La Société met en garde contre le fait que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres personnes qui se basent sur des déclarations prospectives doivent examiner attentivement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. La société estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, mais aucune garantie ne peut être donnée que ces attentes se révéleront exactes et les déclarations prospectives incluses dans cette présentation ne doivent pas être indûment invoquées. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date de cette présentation.

Clause de non-responsabilité

Le Règlement 43-101 est une règle élaborée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui établit des normes pour toutes les informations scientifiques et techniques communiquées au public par un émetteur concernant des projets miniers. Sauf indication contraire, toutes les estimations de réserves et de ressources mentionnées ou contenues dans ce diaporama ont été préparées conformément à la norme NI 43-101. Ces normes NI 43-101 diffèrent considérablement des exigences de la SEC, et ces informations sur les ressources peuvent ne pas être comparables à des informations similaires publiées par des sociétés américaines. Par exemple, bien que les termes "ressources minérales", "ressources mesurées", "ressources indiquées" et "ressources présumées" soient reconnus et exigés par la réglementation canadienne, ils ne sont pas reconnus par la SEC. On ne peut pas supposer qu'une partie des gisements minéraux de ces catégories sera un jour reclassée dans une catégorie supérieure. Ces termes comportent une grande incertitude quant à leur existence et une grande incertitude quant à leur faisabilité économique et juridique. En particulier, on ne peut pas supposer qu'une partie d'une ressource présumée existe. Conformément aux règles canadiennes, les estimations des "ressources présumées" ne peuvent servir de base à des études de faisabilité ou à d'autres études économiques. En outre, selon les exigences de la SEC, une minéralisation ne peut être classée comme "réserve" que s'il a été déterminé que la minéralisation pourrait être produite ou extraite de manière économique et légale au moment où la détermination de la réserve est faite.

On ne peut pas supposer qu'une partie des gisements minéraux de ces catégories sera un jour reclassée dans une catégorie supérieure. Ces termes comportent une grande incertitude quant à leur existence et une grande incertitude quant à leur faisabilité économique et juridique. En particulier, on ne peut pas supposer qu'une partie d'une ressource présumée existe. Conformément aux règles canadiennes, les estimations des "ressources présumées" ne peuvent servir de base à des études de faisabilité ou à d'autres études économiques. En outre, selon les exigences de la SEC, une minéralisation ne peut être classée comme "réserve" que s'il a été déterminé que la minéralisation pourrait être produite ou extraite de manière économique et légale au moment où la détermination de la réserve est faite. Certains des rapports techniques référencés dans ce diaporama utilisent les termes " ressources minérales ", " ressources minérales mesurées ", " ressources minérales indiquées " et " ressources minérales présumées ". Nous informons les investisseurs que ces termes sont définis et doivent être divulgués conformément à la norme canadienne 43-101 et aux normes de définition de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'ICM) sur les ressources minérales et les réserves minérales, adoptées par le Conseil de l'ICM, telles qu'amendées. Les "ressources minérales présumées" présentent une grande incertitude quant à leur existence et une grande incertitude quant à leur faisabilité économique et juridique. On ne peut pas supposer que tout ou partie d'une ressource minérale présumée sera un jour reclassée dans une catégorie supérieure. Selon les règles canadiennes, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent pas constituer la base d'études de faisabilité ou de préfaisabilité, sauf dans de rares cas. Les investisseurs sont invités à ne pas supposer que tout ou partie d'une ressource minérale présumée existe ou est économiquement ou légalement exploitable. En tant qu'émetteur assujetti au Canada, nous sommes tenus de préparer des rapports sur nos propriétés minières conformément au règlement 43-101. Nous faisons référence à ces rapports techniques dans le présent diaporama à titre d'information uniquement, et ces rapports ne sont pas incorporés dans le présent document par référence.

En conséquence, les informations contenues dans ce diaporama contiennent des descriptions des gisements minéraux de la société qui peuvent ne pas être comparables à des informations similaires rendues publiques par des sociétés américaines soumises aux exigences de déclaration et d'information en vertu des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et des règles et réglementations qui en découlent, y compris l'Industry Guide 7.

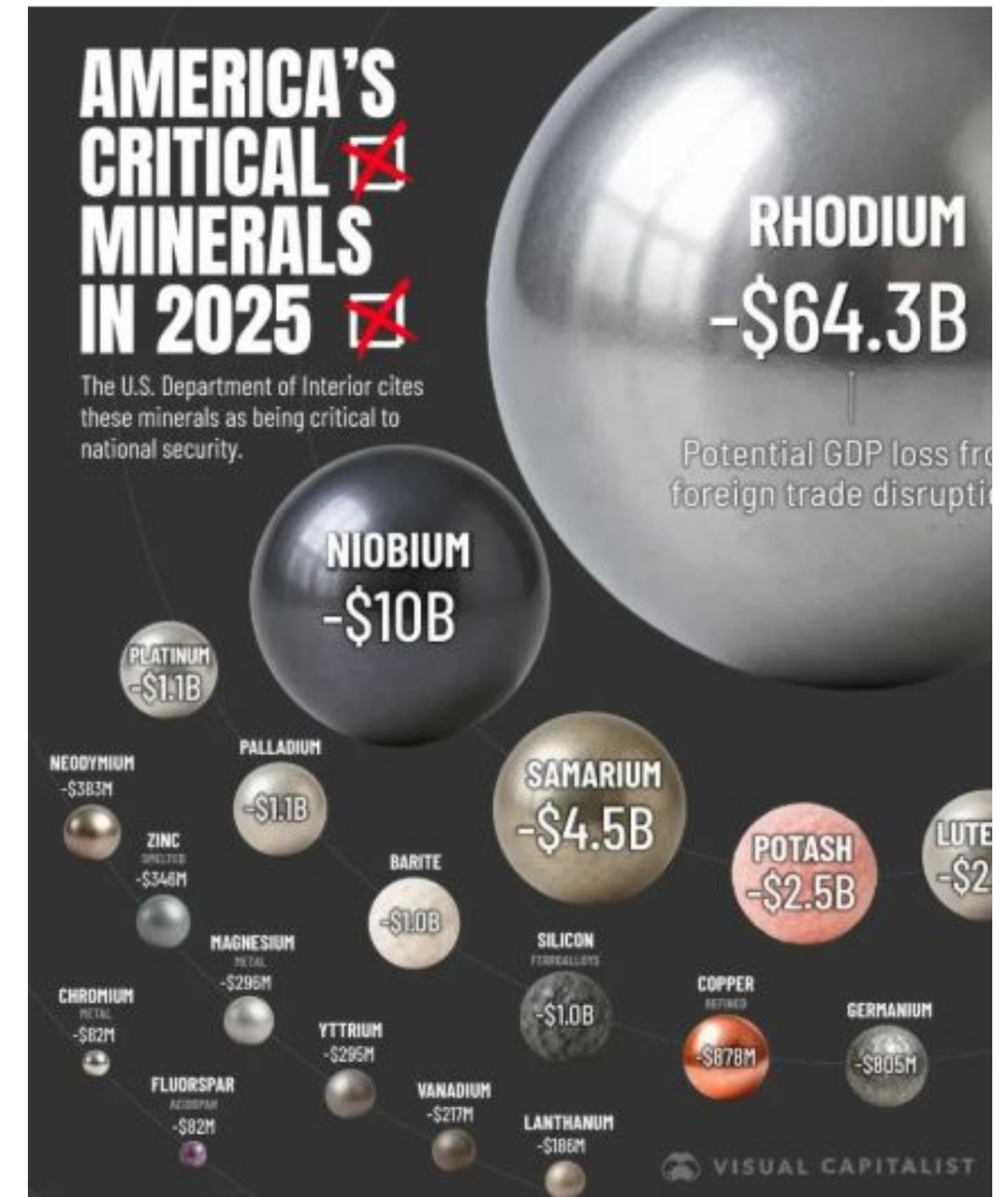


Qui sommes nous ?

Qui sommes nous ?

NIOBAY:

- Société d'exploration et de valorisation de projets de MCS fondée en **1954**
- Développement d'actifs axés sur le niobium au Québec et en Ontario
- En bonne position pour devenir le seul producteur d'oxydes de Nb₂O₅ de HQ à l'extérieur de la Chine et du Brésil
- Deux ressources conformes à la norme NI 43-101 accompagnées d'évaluations de faisabilité préliminaires (PEA) positives
- Exposition aux marchés de l'acier, de la défense, des véhicules électriques et des technologies de pointe
- Collaboration avec des universités pour faire progresser la recherche sur les produits finis et le niobium
- Soutenu par le gouvernement du Québec et Osisko, actionnaire principal



Crevier et James Bay (Nb) se trouvent dans le corridor des minéraux critiques

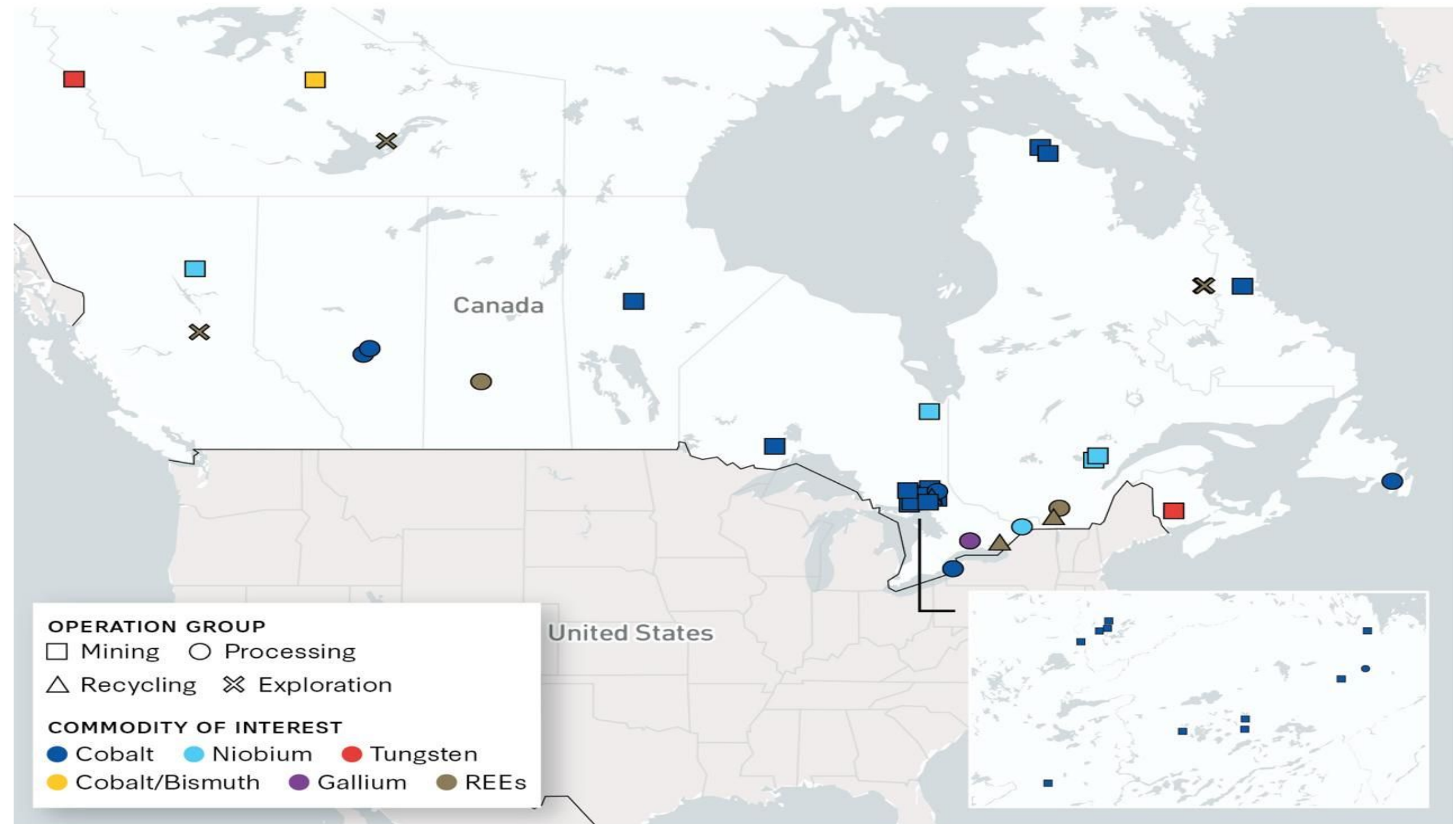
CSIS Center for Strategic
& International Studies

Programme de sécurité des minéraux critiques | Défense et sécurité

- Le niobium désigné comme minéral stratégique
- Pôle québécois d'activités liées aux minéraux critiques
- Situé au cœur du corridor de la chaîne d'approvisionnement nord-américaine

FIGURE 3

Locations of Selected Critical Mineral Projects



Source: "Canada's Minerals and Mining Map," Natural Resources Canada, <https://atlas.gc.ca/mins/en/index.html>. Elaborated with data from authors' research based on multiple sources cited throughout this report.

Conseil d'administration



Jean-Sebastien David, P. Geo
Président, PDG et directeur
Arianne Phosphate, Osisko, Iamgold,
Cambior



Serge Savard
Président du Conseil
Ex-joueur de la LNH, Homme d'affaires,
Promoteur immobilier



Josianne Beaudry
Directrice
Associée de Lavery, de Billy LLP
Comité consultatif de la Bourse de Toronto



Laurence Farmer
Directeur
Président, Electric Elements,
Osisko Development, RBC



Bruno Di Battista
Directeur
VP Rayonnement des Affaires chez
Desjardins Développement des entreprises



Raymond Legault
Directeur
Conseiller financier
retraité

Comité de conseillers techniques



Jonathan Launière, ing géo
Conseiller aux affaires autochtones,
Québec et Mashteuiatsh
Coordonnateur des relations avec les
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan



Caroline Olsen, métallurgiste
Conseillère en métallurgie et en
stratégie
Métallurgiste et directeur de la R-D
chez SGS Canada inc.



Dawn Madahbee Leach
Conseillère aux affaires autochtones,
Ontario et Canada
Directeur général, Waubetek
Développement des affaires / Premières
Nations



Jean-David Moore, ing f.
Conseiller stratégique, secteur minier junior
du Québec
Investisseur minier, conseiller stratégique
et spécialiste en exploration



L. Paul Bédard, ing. Ph. D.
Conseiller stratégique en géologie
Professeur à l'UQAC et directeur du Centre d'études sur les
ressources minérales (CERM)



Niobium: Applications défense

Le rôle du niobium dans la guerre moderne

Le niobium est un métal réfractaire essentiel pour la prochaine génération de guerre à grande vitesse. Sa capacité unique à maintenir l'intégrité structurelle à des températures dépassant 2 400 °C en fait un élément essentiel dans le paysage mondial de la défense, en particulier dans la course à la suprématie hypersonique.

Défense hypersonique et résilience thermique



Seuil thermique extrême

Résiste à des températures supérieures à 2 400 °C, ce qui est essentiel pour les véhicules voyageant à Mach 5.



Le catalyseur de la « première frappe »

Crucial pour la manœuvrabilité et la vitesse nécessaires pour contourner la détection traditionnelle de missiles.



Alliages Niobium-Silicium de nouvelle génération

Des alliages avancés testés dans l'espace permettent désormais aux systèmes de propulsion de fonctionner à des températures extrêmes.

Blindage et systèmes intégrés



Solutions de blindage composite

Le blindage composite avancé renforcé au niobium offre une protection balistique améliorée pour un poids réduit.



Composants des systèmes structurels

Alliages à haute résistance pour les cellules d'avions et les châssis de véhicules, permettant une plus grande portée et une durabilité accrue de la plateforme.



Optique de précision et ciblage

Essentiel pour la vision nocturne avancée, les systèmes de guidage laser et les réseaux de capteurs.

niobaymetals.com

Programmes militaires en résumé

1. Aéronautique militaire et propulsion (niobium et tantale)

- Turbines de chasseurs (F 35, Rafale, Eurofighter)
- Turbines d'hélicoptères (NH90, Apache)
- Moteurs de drones MALE/HALE

2. Électronique militaire et systèmes de guidage (tantale)

- Radars AESA
- Systèmes de communication cryptée
- Satellites militaires

3. Blindage, protection et matériaux structuraux (zirconium et niobium)

- Blindage céramique pour véhicules
- Boucliers thermiques

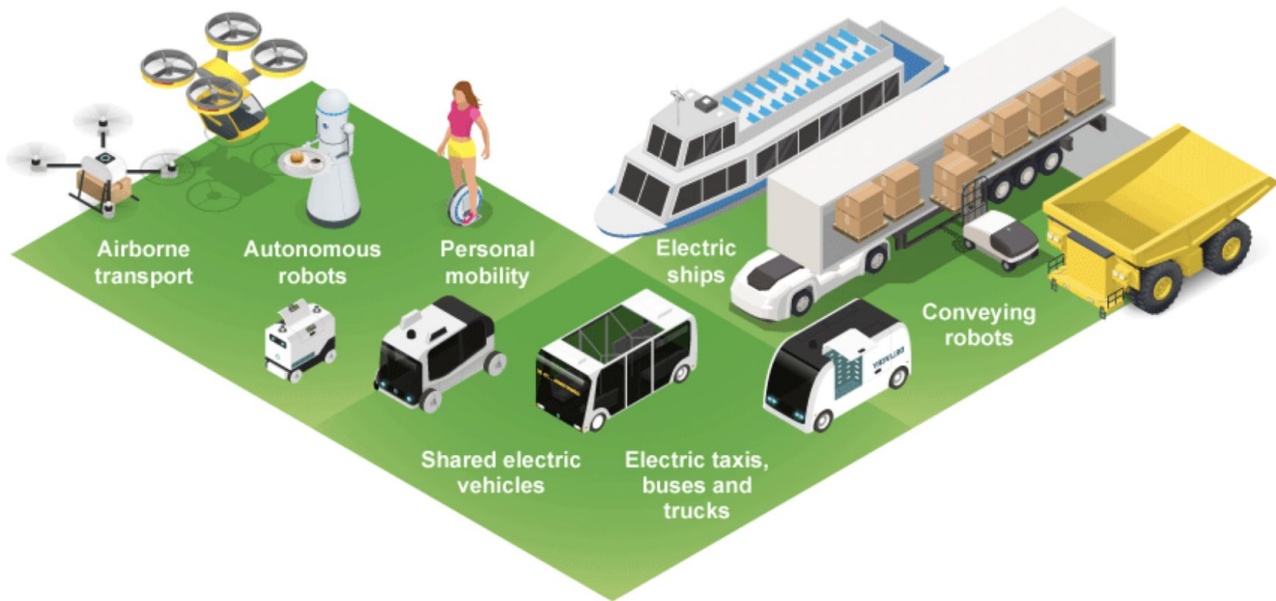
4. Nucléaire (zirconium)

- Sous-marins / brise glace
- Installations de recherche
- Réacteurs compacts (en construction en Ontario)

Le niobium transforme les matériaux, permettant des structures plus vertes, une énergie plus propre et une mobilité durable



L'ajout de niobium à l'acier utilisé pour construire une voiture **réduit le poids total** du véhicule fini et **augmente son efficacité énergétique**.



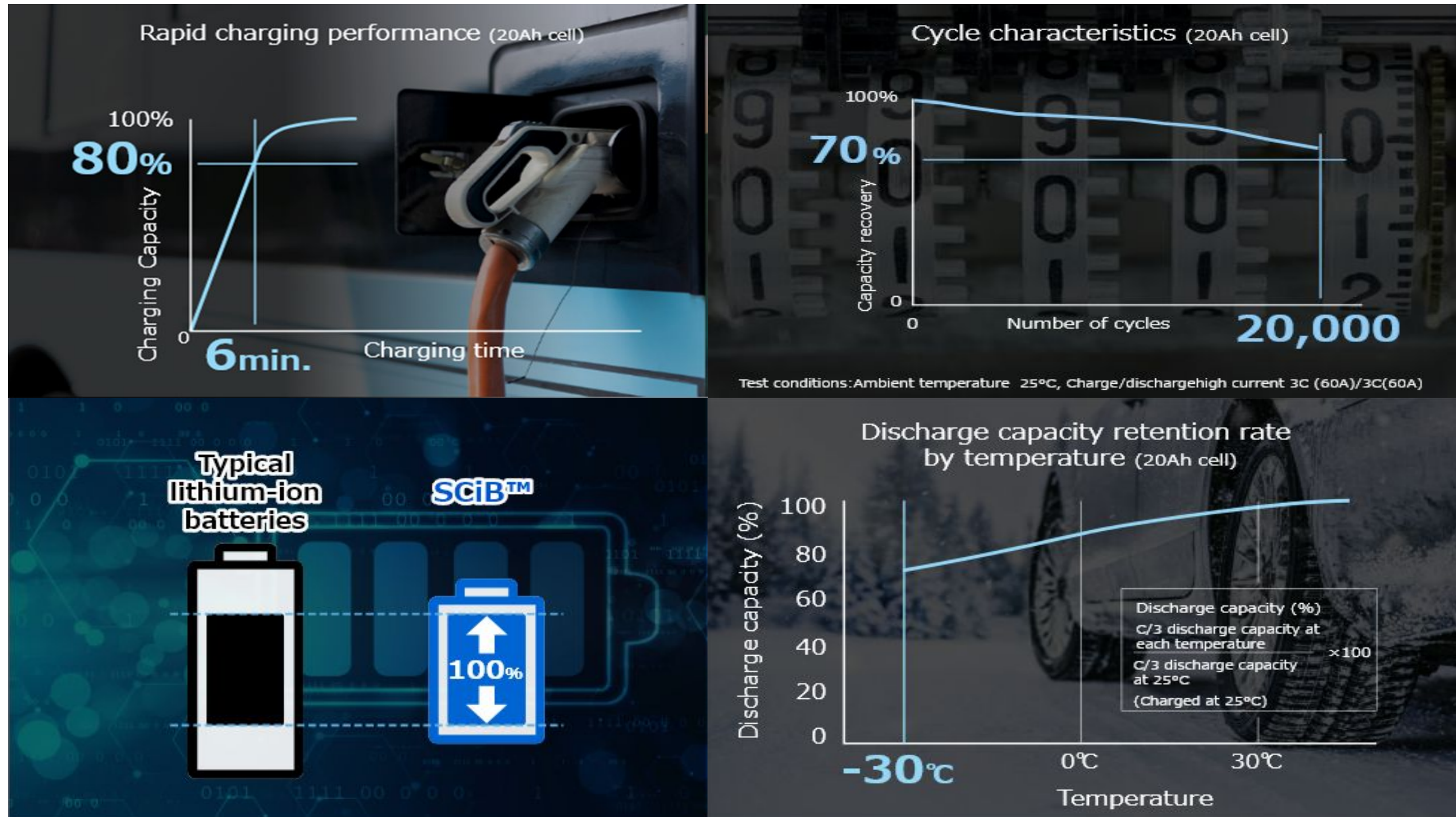
Le niobium a été incorporé à l'acier du **pont de l'Øresund**, réduisant le poids et entraînant **d'importantes épargnes**.

Ajouter du niobium à l'acier accroît la résistance globale de l'acier tout en diminuant la quantité de matériau nécessaire.



SCiB™ de nouvelle génération, dotée d'une anode en oxyde de niobium-titane, soutient la mobilité intelligente à l'ère du MaaS.

Avantages de l'anode au niobium



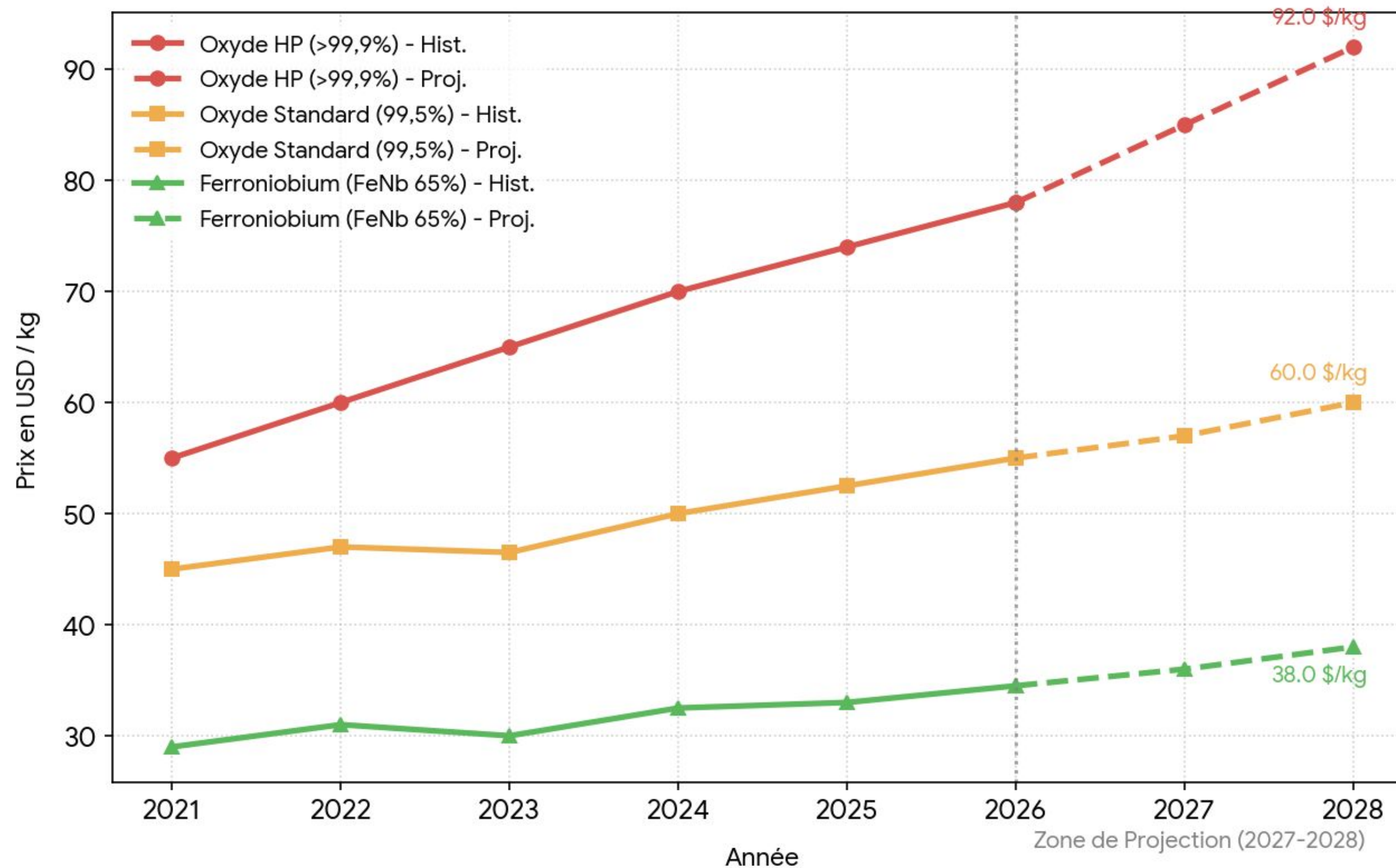
Source: Toshiba



Tantale & niobium les prix:

Prix du niobium (Référence : Globe Metals & Mining)

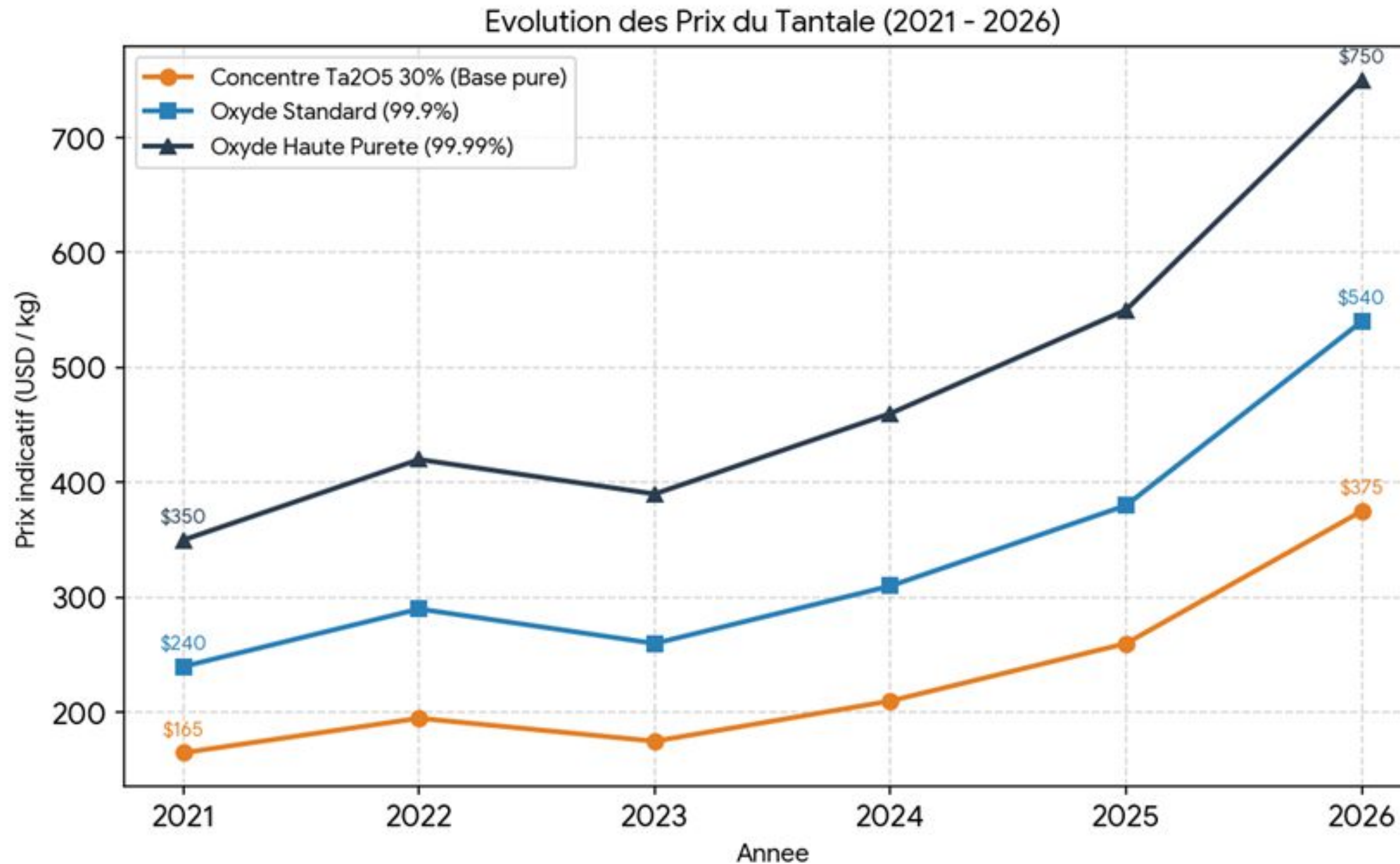
Comparaison des Prix de la Filière Niobium (2021 - 2028)



Prix du tantale De 165 \$ à 375 \$ /kg



Prix du tantale (Ref.: Shanghai Metals Market (SMM))





Projet Crevier

Aperçu du Projet Crevier



- Le projet fait partie du Nitassinan, territoire traditionnel de la première nation Pekuakamiulnatsh
- Situé à 55 km au nord de Girardville
- Juridiction minière de premier plan
- Accès à une infrastructure de grande qualité

- **NioBay reçoit une subvention de 400 000 \$**

Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

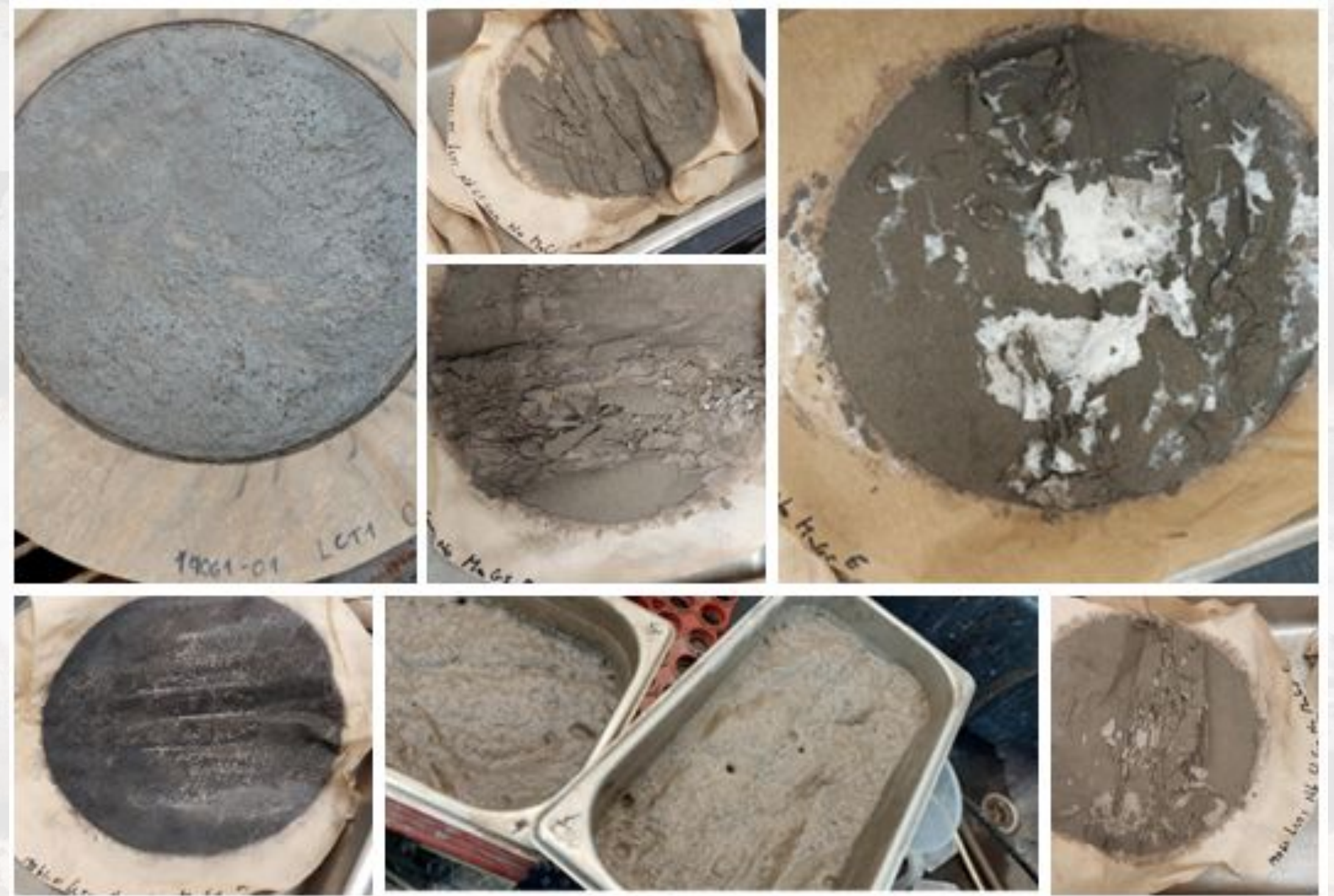
- **Niobay effectue ses premières livraisons d'échantillons à des clients/ partenaires potentiels**
- **NioBay confirme le prolongement de la zone minéralisée sur son projet crevier et intercepte la présence de terres rares dans ses trous les plus au nord**
- **NioBay améliore de 56% la teneur de son concentré par rapport aux résultats métallurgiques historiques**
- **NioBay annonce une nouvelle estimation des ressources sur son projet crevier**
- **L'extraction sans fluorure du niobium et du tantale à partir de concentrés de pyrochlore-microlite par fusion alcaline et lixiviation à l'eau (travaux du R&D U. Laval & CNETE)**
A permis d'atteindre des rendements d'extraction élevés, à savoir 86,4 % pour le Nb et 91,4 % pour le tantale

Bilan 2026



- **NioBay a achevé, avec l'aide d'entreprises cibles locales, la mise en place de tous les abris nécessaires au programme d'exploration de trois ans.**
- **Les levés géophysiques ont commencé dans la Baie-James (première phase en juin, deuxième phase en juillet)**
- **Une nouvelle présentation et un formulaire de questions-réponses ont été fournis aux membres de la MCFN**
- **Les travaux estivaux à Crevier ont débuté en juin (forage d'exploration et de définition). Le programme de cette année a été planifié sur la base du rapport de ressources précédent.**
- **Dépôt de candidatures à plusieurs programmes pour soutenir la prochaine phase de nos essais métallurgiques**
- **Discussions en vue de partenariats, principalement avec le secteur de la défense**
- **Préparation à l'accueil de délégations sur le site de Crevier (confirmées : Défense Canada, Premières Nations, Norvège ; à confirmer : France et Corée du Sud)**

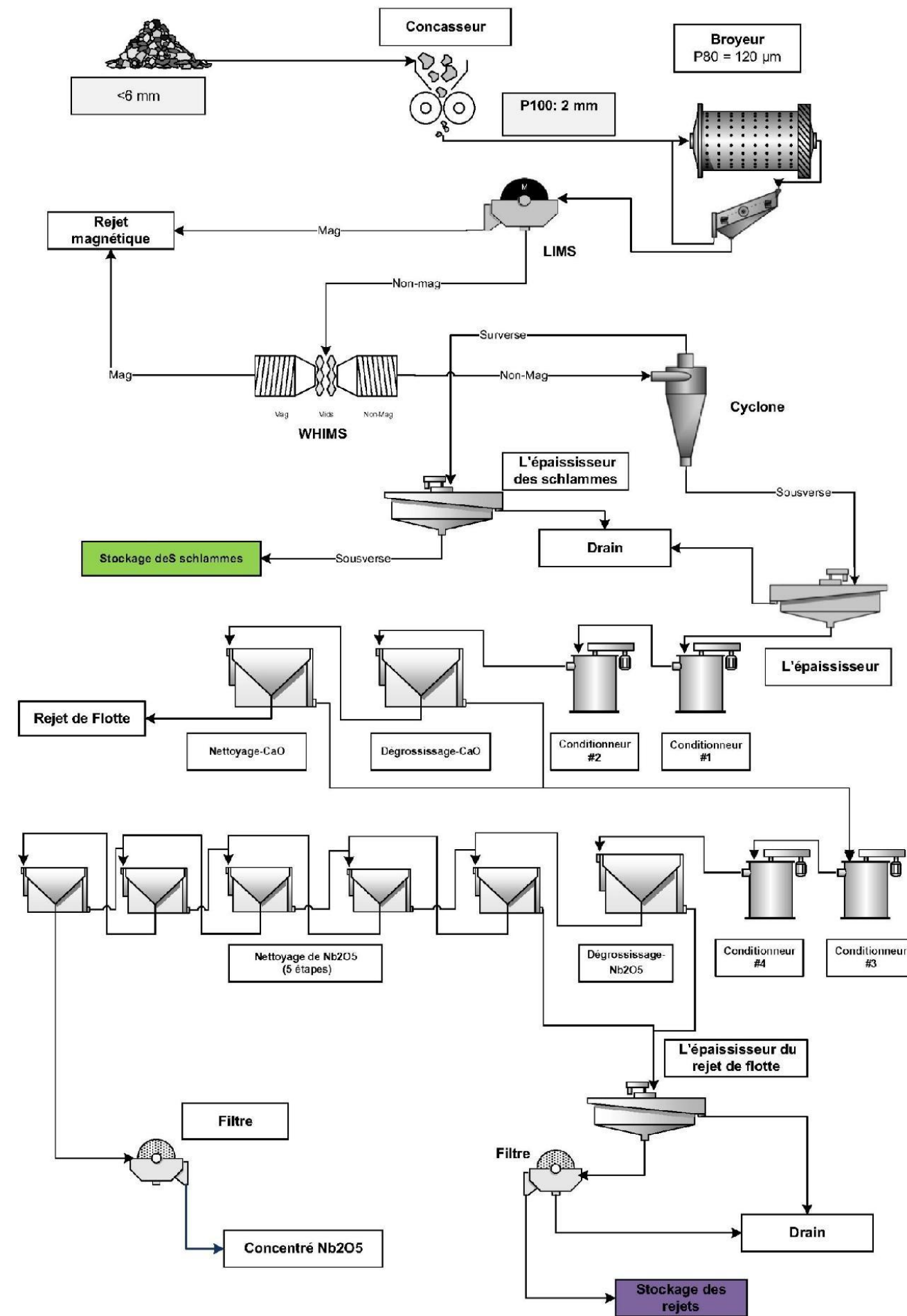
Photos
essais LCT
de flottation
de concentré



Essais métallurgiques et production d'échantillons pour les clients



Actuellement, l'oxalate de niobium provient de la Chine ou de CBMM (Brésil).



- Le rapport métallurgique final fait état d'un taux de récupération de **70 % pour le Nb_2O_5** et de l'atteinte des teneurs cibles comprises entre **17 % et 40 %** de Nb_2O_5 aux différentes étapes de concentration
- Le rapport hydrométallurgique met en évidence un rendement d'extraction élevé et une forte sélectivité. Le taux de récupération global (procédé conventionnel) a atteint des taux d'extraction moyens de **92,3 % pour le niobium** et de **95,8 % pour le tantale**.
- La pureté du produit final (obtenu par précipitation directe et calcination) est de **75,8 %** de pentoxyde de niobium (Nb_2O_5)
- En ce qui concerne la valorisation des sous-produits, les résidus de lixiviation contiennent entre **19 % et 32 % de zirconium**
- Des travaux préliminaires d'extraction sans fluorure du niobium et du tantale par fusion alcaline et lixiviation à l'eau ont permis d'obtenir des rendements d'extraction élevés, soit **86,4 % pour le niobium** et **91,4 % pour le tantale**, à partir d'un concentré de faible teneur contenant 13 % de Nb_2O_5 (U Laval et CNETE)
- Les essais métallurgiques (séparation par gravité, séparation magnétique et flottation) ont été réalisés dans les installations de SGS Canada Inc. (« SGS ») au Québec
- Les essais hydrométallurgiques (lixiviation, essais de précipitation et calcination) ont été réalisés dans les installations de SGS en Ontario

Procédé ALKALI

Development of an eco-responsible process for the extraction of niobium and tantalum from primary resources for the Crevier Project



THE TWO-STEP EXTRACTION PROCESS

High-Temperature Alkali Fusion



Potassium hydroxide (KOH) converts refractory minerals into water-soluble potassium hexantallate and hexaniobate phases.

Optimized Water Leaching



Stirred at 600 rpm with a 100 g/L solid-to-liquid ratio for rapid extraction.

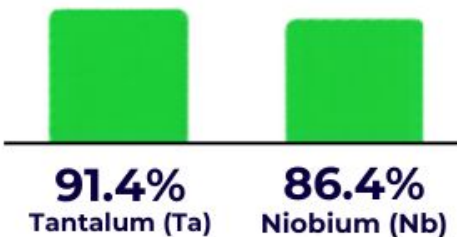
Solid-Liquid Separation



A 5-minute separation process isolates the metal-rich liquid from the insoluble residues.

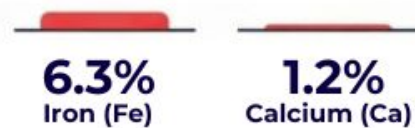
PERFORMANCE AND SELECTIVITY

Exceptional Recovery Yields



The alkaline route matches or exceeds efficiency and it is a more responsible process compared to our competitors.

Superior Impurity Rejection



Minimal Co-extraction of Fe and Ca simplifies downstream purification.



H₂SO₄ for Impurity Removal

Low-grade concentrate potential

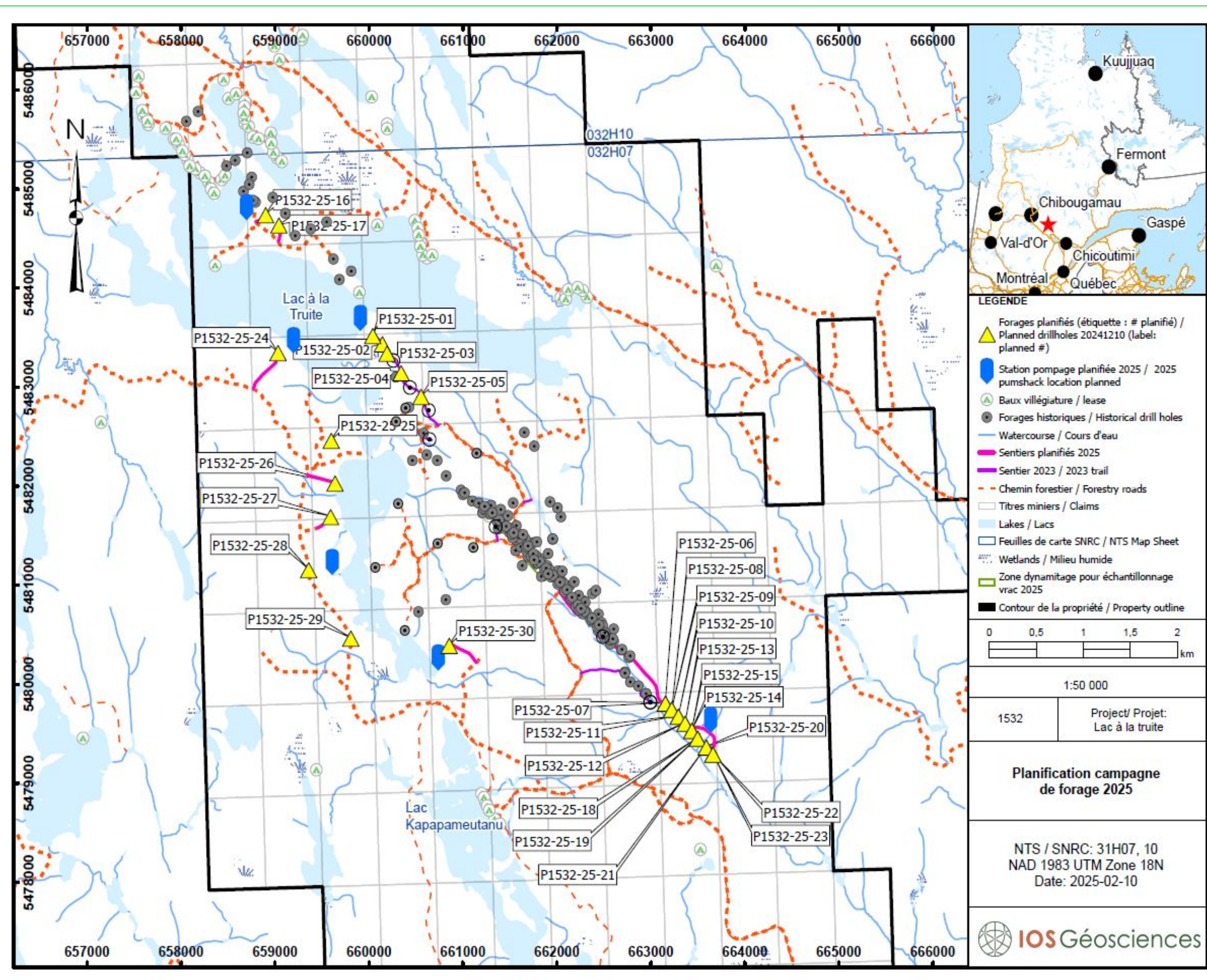
The tests were performed with low-grade concentrate (13% Nb₂O₅) showing the potential of this technology.



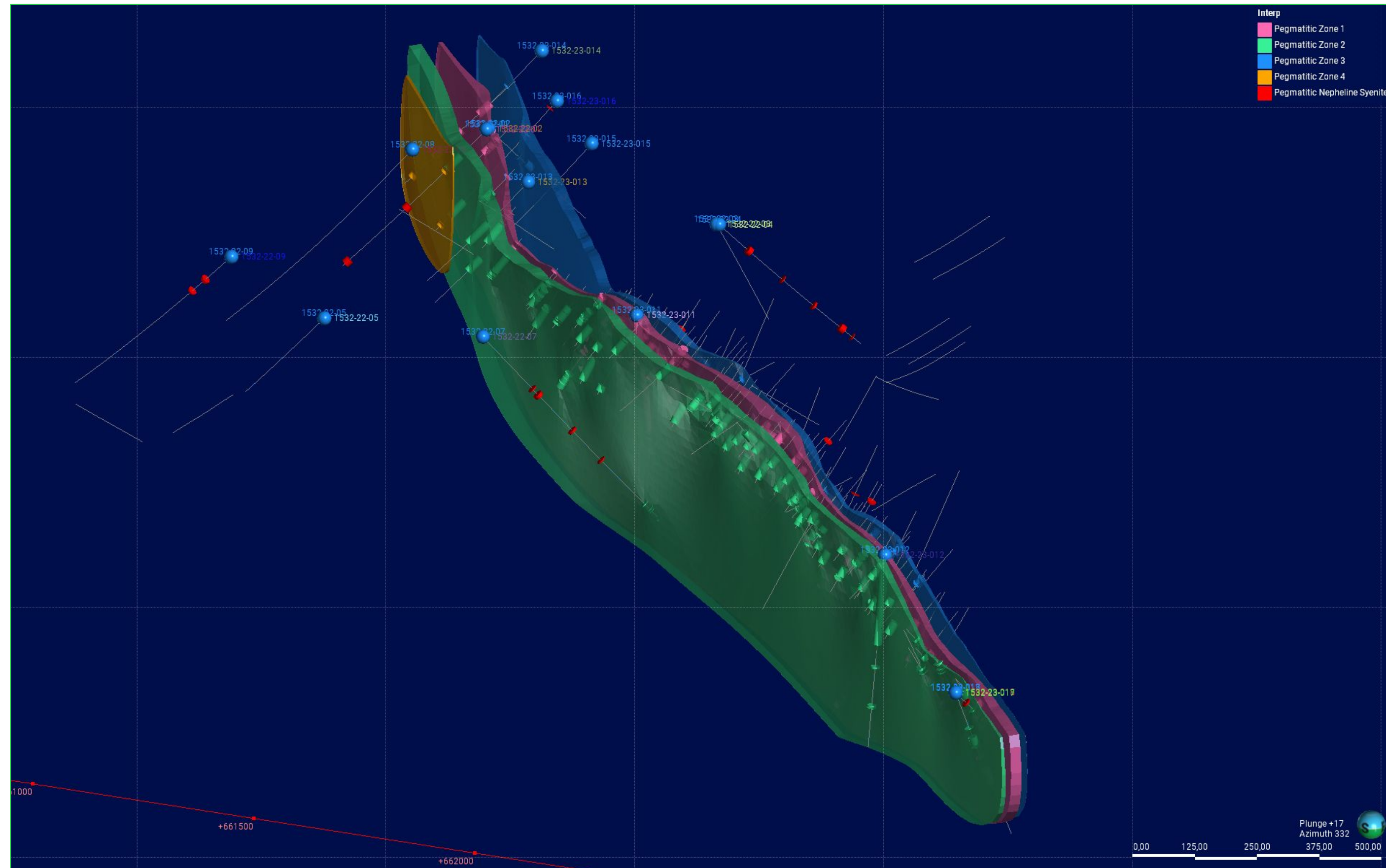
Campagne de forage 2025

Programme de forage et d'échantillonnage 2025

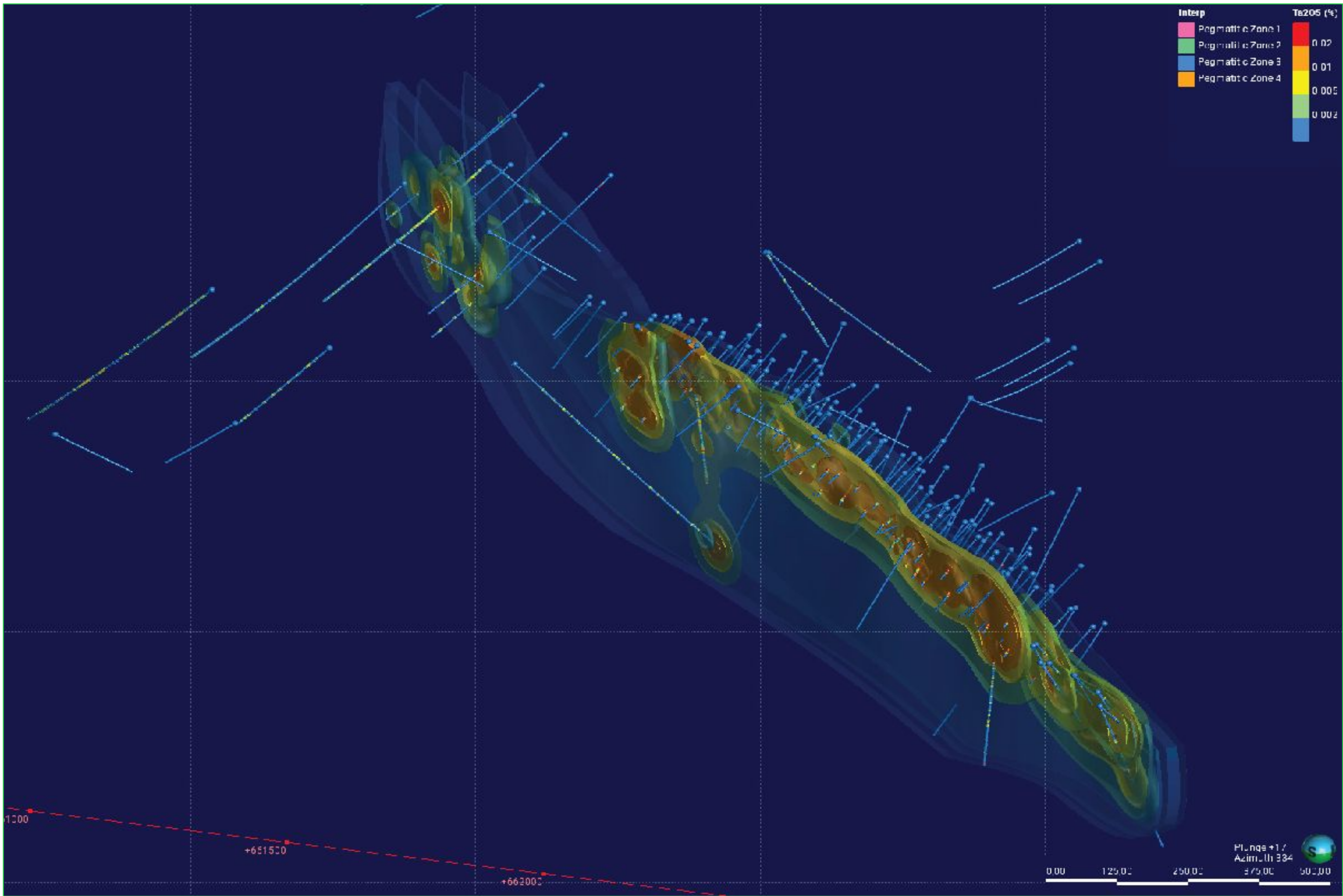
- 15 trous pour 3,324 m
- Minéralisation confirmée sur plus de >6 km de longueur
- Échantillonnage en vrac de 200 tm dont 140-tonne sera utilisée pour essais métallurgiques à l'échelle pilote.



Gisement Crevier : Exploration 1957-2023



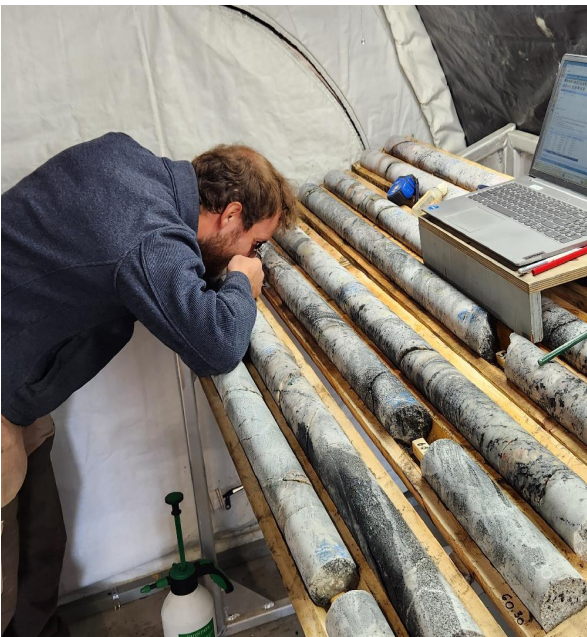
Gisement Crevier (Ta) : 1957-2023



Les ressources

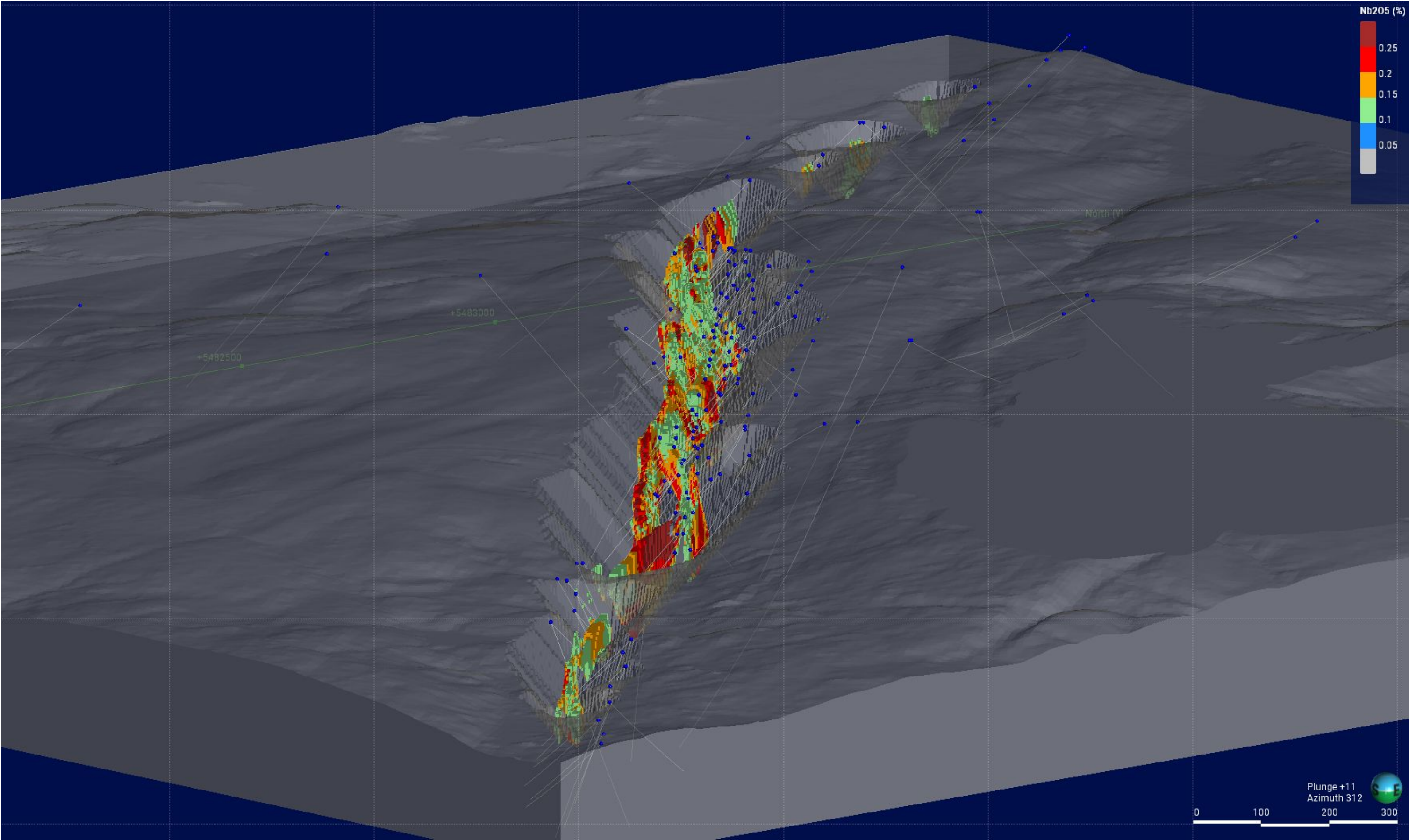


Entente de collaboration signée avec Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh)



Catégorie	Tonnage (t)	Nb ₂ O ₅ (%)	Ta ₂ O ₅ (ppm)
Mesurées	16,257,098	0.17	201
Indiquées	4,475,931	0.17	208
M&I	20,733,030	0.17	202
Présumées	12,766,595	0.12	131

Ressources Crevier 2025



James Bay EEP (2020)

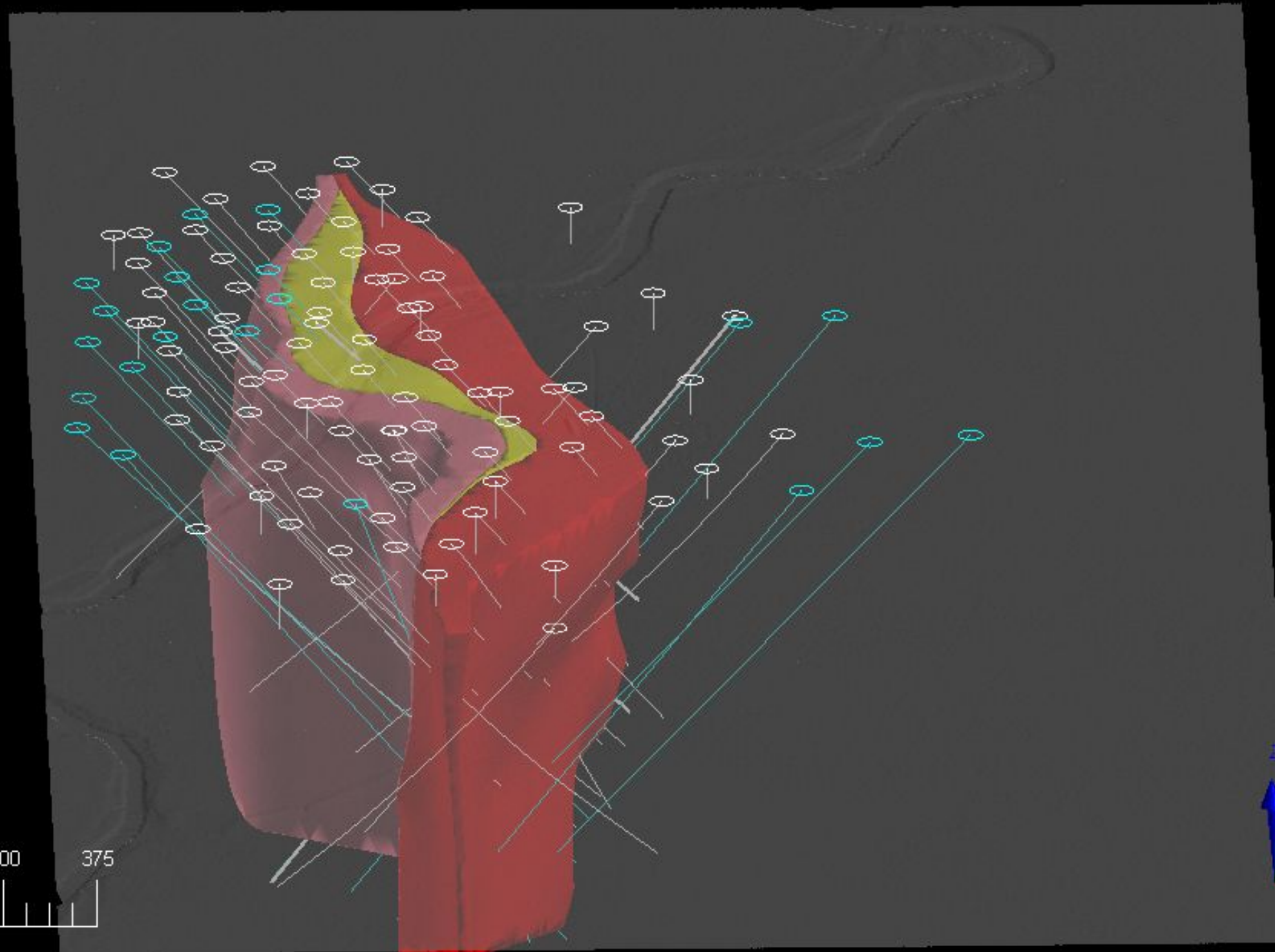
Souterrain

TRI avant impôts	26.0%
VAN avant impôts (8 %)	1,104M \$
Période de récupération avant impôts (années)	3.8 years
TRI après impôts	21.6%
After-tax NPV 8%	733M \$
VAN après impôts (8 %)	4.3 années
CAPEX préproduction (incluant une contingence de 25 %)	579M \$
Production annuelle moyenne de niobium sur la durée de vie de la mine	6,283 t
Durée de vie de la mine	23 années
Total des ressources minérales extraites	53.6 Mt
Teneur moyenne extraite (Nb ₂ O ₅)	0.51 %
Revenus bruts après redevances (DVM)	8,454M \$
Flux de trésorerie d'exploitation après impôts (DVM)	19,11\$ US/kg de Nb
Coûts C1 sur la durée de vie de la mine (DVM)*	66.94 \$
Coûts tout compris (CAPEX de maintien + fermeture + OPEX)	21,43 \$ US/kg de Nb (78,08 \$/t)

L'économie du projet

- 500 millions \$ en construction
- 3,8 milliards \$ en coûts d'exploitation (OPEX)
- 300 à 400 millions \$ en investissements de maintien (sustaining capital)
- Impôts provinciaux : 479 millions \$
- Impôt minier : 226 millions \$
- La Pekuakamiulnuatsh reçoit : 100 millions \$ de l'impôt minier
- Impôts fédéraux : 718 millions \$
- 7 milliards \$ d'impact sur le PIB
- 400 emplois hautement rémunérés
- 23 à 30 ans de durée de vie de la mine
- Haut potentiel d'augmenter les ressources

Gisement de la Baie-James



Légende

Blanc : Forages historiques

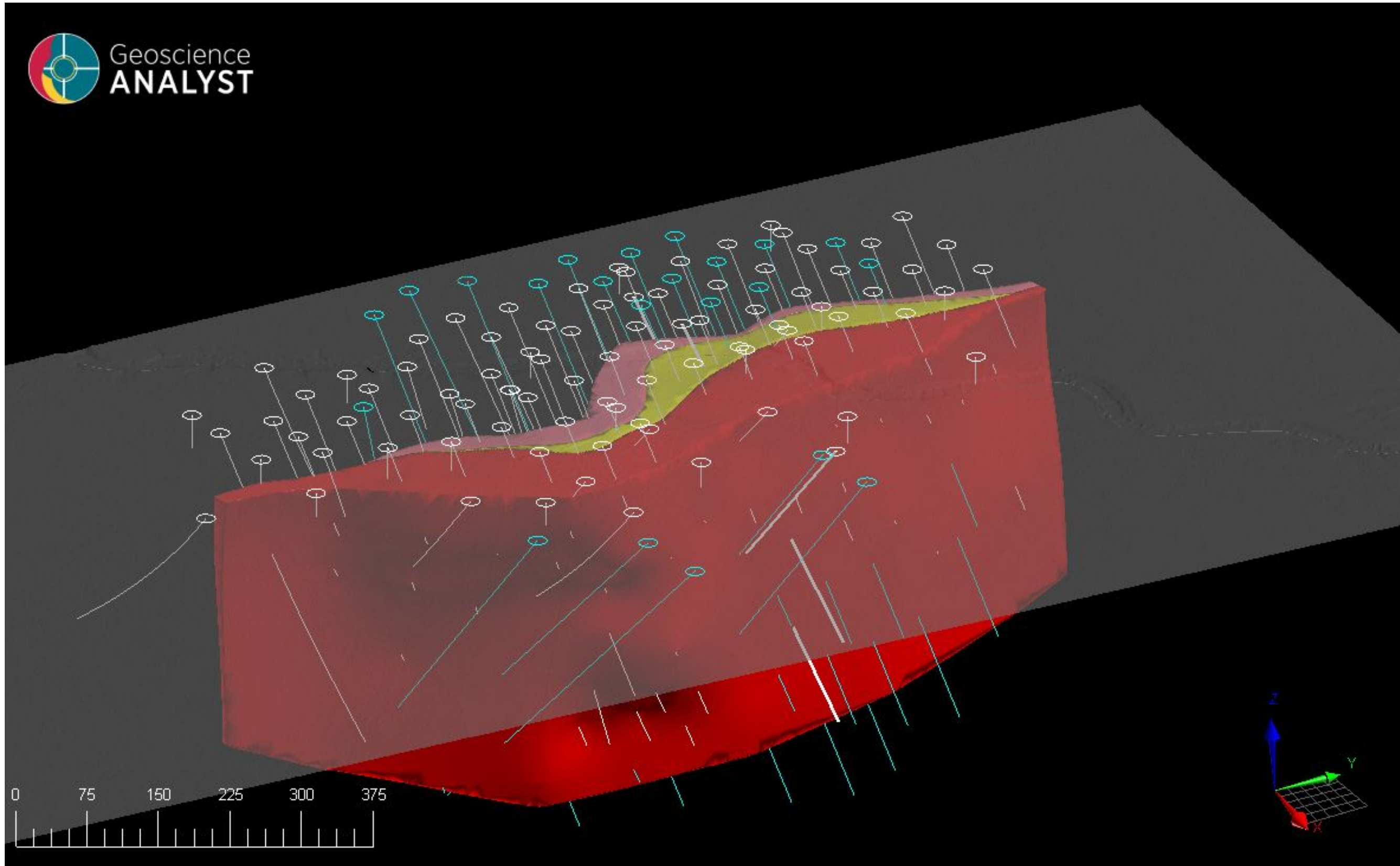
Bleu: forages prévus

Rouge: Zone principale de pyrochlore

Rose: Zone Est de pyrochlore

Jaune: Stérile interne

Gisement de la Baie-James



Légende

Blanc : Forages historiques

Bleu: forages prévus

Rouge: Zone principale de pyrochlore

Rose: Zone Est de pyrochlore

Jaune: Stérile interne

Priorités 2026



1. **Optimisation métallurgique avancée**
 - Programme pilote à plus grande échelle (140 tm)
 - Perfectionnement et validation du procédé ALKALI
 - Évaluation du potentiel de récupération des sous-produits: zirconium
2. **Renforcement des partenariats stratégiques**
 - Évaluation des possibilités de collaboration en aval.
 - Formalisation des discussions sur les contrats d'achat
3. **Continuer l'exploration sur le projet JBN**
4. **Progrès des travaux terrain**
 - Poursuite des forages et échantillonnages
 - Révision des ressources
5. **Préparation de la prochaine phase de développement**
 - Renforcement de la rentabilité du projet
 - Progression vers les travaux de faisabilité (PFS +)

Structure financière de l'entreprise (mai 2026)

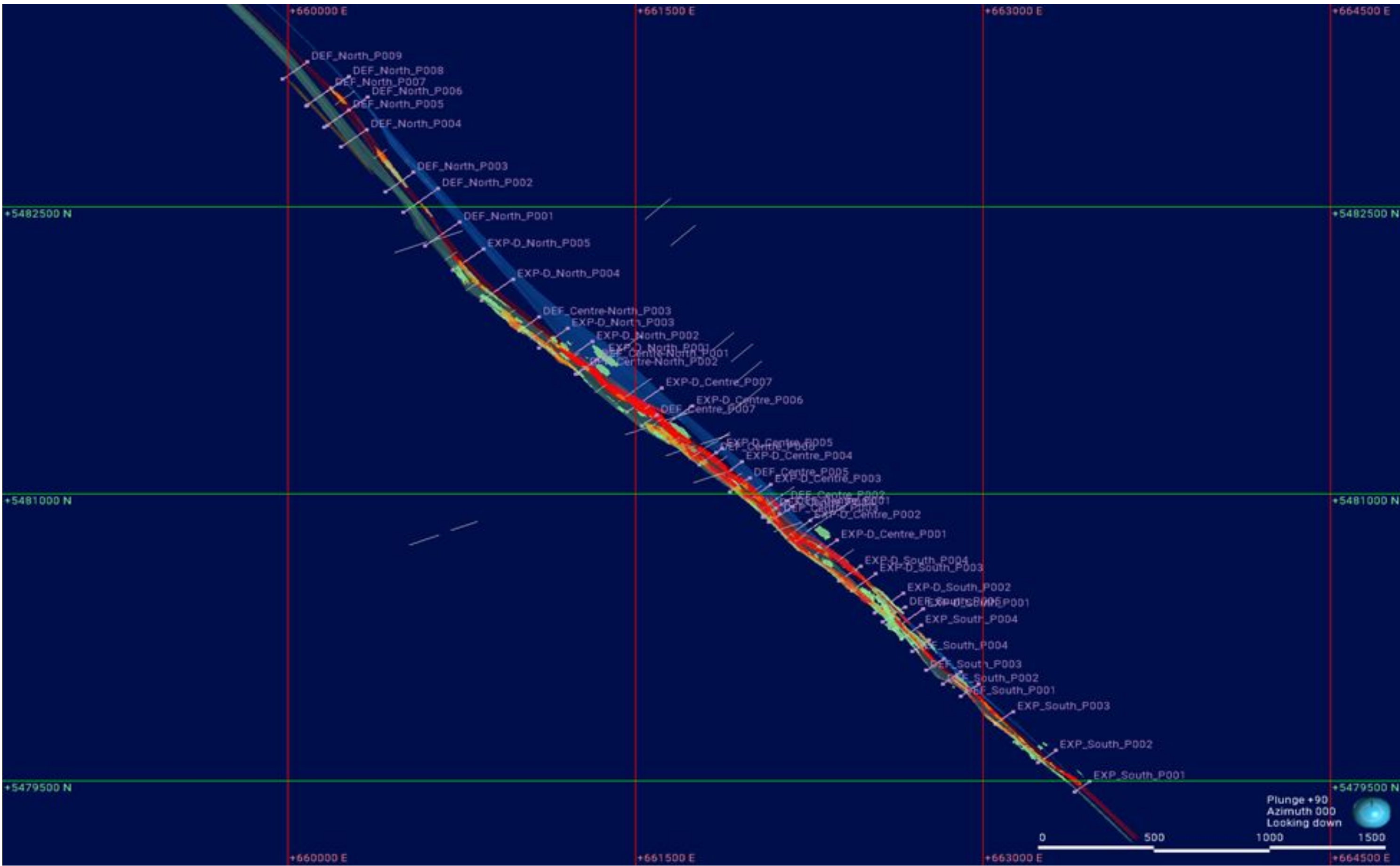
Prix de l'action	C\$0.10
Actions en circulation	187.6M
Plainement dilué	284.1M
Capitalisation boursière	C\$18,8M
Argent en banque (excluant subventions)	C\$8.0M
Principaux actionnaires	+20%
Osisko Group & Management	

TSXV: NBY | OTCQB: NBYCF

Warrants

Description	Maturity date	Exercise price	Outstanding	Proceeds
UNIT Financing 2024 (T2)	25-May-26	\$ 0.120	2,175,143	\$ 261,017
UNIT Financing 2024 (T3)	27-Jul-26	\$ 0.120	6,454,197	\$ 774,504
Broker 2024 (T3)	27-Jul-26	\$ 0.070	929,049	\$ 65,033
Nov 2024 Unit financing (T1)	21-Nov-26	\$ 0.130	1,470,588	\$ 191,176
Nov 2024 Unit financing (T2)	27-Nov-26	\$ 0.130	294,115	\$ 38,235
July 2025 Unit Financing	29-Jul-27	\$ 0.100	23,608,846	\$ 2,360,885
July 2025 Unit Financing	29-Jul-27	\$ 0.100	675,446	\$ 67,545
December 2025 Unit financing	18-Dec-28	\$ 0.200	12,277,430	\$ 2,455,486
December 2025 FT financing	18-Dec-28	\$ 0.200	28,306,250	\$ 5,661,250
December 2025 Charity financing	18-Dec-28	\$ 0.200	10,715,000	\$ 2,143,000
December 2025 Concurrent	18-Dec-28	\$ 0.200	2,296,250	\$ 459,250
Dec. 2025 Broker Warrants	18-Dec-28	\$ 0.200	2,597,063	\$ 519,413
			91,799,377	\$ 14,996,793

Crevier 2026, travaux de terrain (10 000 m)





Questions ?

Contacter les Métaux NioBay

Jean-Sébastien David. géo., MGP.
PDG & administrateur

NioBay Metals Inc

jsdavid@niobaymetals.com

Bureaux

1100 avenue des Canadiens-de-Montréal Suite 300, Montreal, QC H3B 2S2

S'inscrire pour recevoir nos actualités à l'adresse suivante

www.niobaymetals.com

